

Le PDE – Parti Démocrate européen – salue l'accord politique intervenu le 10 novembre entre les négociateurs du Parlement européen et ceux du Conseil de l'Union européenne sur un ensemble de dossiers budgétaires indispensables pour donner à l'UE les moyens de faire face aux urgences actuelles et aux défis futurs qui concernent tous les États-membres.

Le PDE approuve les quatre volets de cet accord qui sont étroitement interconnectés et constituent ensemble un dispositif cohérent et responsable pour la gestion budgétaire de l'Union.

1. Le cadre financier pluriannuel (C.F.P.) qui fixe à € 1 074 milliards le montant total des ressources budgétaires qui seront mises à disposition de l'Union pour la période 2021-2027
Même si l'enveloppe globale lui « apparaît » quelque peu étriquée, le PDE juge globalement pertinente la répartition proposée des moyens entre les politiques traditionnelles de l'Union (PAC, fonds structurels, marché intérieur) et les politiques nouvelles (la lutte contre le réchauffement climatique, le digital, l'intelligence artificielle, la sécurité et défense).
2. Le plan de relance de l'UE (*New Generation EU*) d'un montant de € 750 milliards pour aider les États membres à faire face aux graves dommages causés par la pandémie et afin de relancer la croissance économique durement touchée par les confinements successifs.

Le PDE se réjouit tout particulièrement de la possibilité octroyée à l'UE de financer ce plan par le recours à l'emprunt, ce qui constitue une étape historique dans le développement de l'autonomie de l'UE

3. La feuille de route pour l'introduction échelonnée de nouvelles ressources propres affectées au budget de l'UE pour assurer le remboursement intégral (principal et intérêts) des emprunts contractés sur les marchés.
4. L'accord dit de conditionnalité qui vise, sur la base d'une proposition de la Commission européenne, à autoriser le Conseil de l'Union européenne à réduire ou à arrêter le financement par le budget de l'Union des programmes dans un État membre, dès lors que cet État membre a pris des mesures non conformes au respect de l'État de droit.

Le PDE stigmatise l'attitude des Gouvernements de Pologne et de Hongrie qui, au nom d'une conception archaïque de la souveraineté nationale et d'une frénésie illibérale, viennent d'opposer leur veto à ce dispositif, ce qui remet en cause la totalité de l'accord.

Le PDE demande aux Gouvernements et Parlements des autres États membres de pas céder au chantage et de confirmer que le respect de l'État de Droit est un impératif qui ne souffre pas d'exception.

Le PDE rappelle à cette occasion qu'il a été un des premiers partis européens à proposer la mise en œuvre d'un mécanisme de conditionnalité [liant le versement des subventions européennes au respect de l'État de droit.]

Le manifeste du PDE¹, adopté en 2019, prévoit en effet de manière explicite :

« **Au vu des risques de dérives populistes, voire autoritaires, auxquels l'Europe est confrontée, notre proposition est de mettre en place un système dans lequel le non-respect des valeurs fondamentales de l'Union (article 7 du traité de Lisbonne) entraînerait :**

- **Le gel de toutes les aides financières européennes ;**
- **La suspension de tout droit de vote sur les décisions prises à l'unanimité. »**

Le manifeste prévoit en outre que, pour éviter que les citoyens et les organisations et entreprises soient victimes de la mise en œuvre de cette mesure :

« **Les personnes et organisations éligibles de l'État membre pourront déposer une demande de financement européen directement auprès de la Commission européenne. »**

¹ Accessible en ligne : <https://2019.democrats.eu/fr/theme/la-democratie-les-indispensables-reformes-institutionnelles.html>